



Le *COURRIER* municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 29 octobre 2018

Numéro 6

Sommaire

- Les microentreprises à l'école secondaire
- Valérie Brillant-Blais: nouvelle inspectrice des bâtiments
- La Ville s'adresse au nouveau député Denis Tardif
- Une réglementation à venir pour la consommation de cannabis
- Dernier paiement des taxes municipales 2018 le 31 octobre

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

12 novembre 2018
10 décembre 2018
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

PRÉVENTION INCENDIE
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK
www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/

Développement durable et écologique à l'École secondaire de Trois-Pistoles La transformation agroalimentaire y fait son nid dont la coopérative de solidarité ATAB

Automne 1969: l'École secondaire de Trois-Pistoles ouvrait ses portes en affichant fièrement sa vocation de centre « polyvalent », devenant la toute première école polyvalente au Bas-Saint-Laurent. En plus de l'enseignement régulier, plusieurs options professionnelles y étaient en effet offertes, malheureusement délaissées les unes après les autres au fil des années: mécanique automobile, menuiserie, électricité, coiffure, cuisine et autres. Autant d'options, autant de locaux aménagés à ces fins et aujourd'hui en mal de vocation, tout près d'un demi-siècle après leur inauguration. Sauf que le vent tourne. Et pour le mieux. S'il n'y a plus d'enseignement dans ces locaux au sens traditionnel du terme, voilà qu'ils deviennent des lieux privilégiés tant pour l'éclosion que pour le développement de microentreprises bien arrimées à des valeurs de développement durable et écologique basées sur l'utilisation des ressources du terroir. Elles se nomment Atelier de transformation agroalimentaire des Basques, Chaga du Bas, Les Chants du Fleuve, Ferme Au Froid de Canard et La Manne rouge (une brève description de chacune vous est livrée à la page suivante). Entrons donc de plain-pied dans ce surprenant et rafraîchissant jardin qui a toutes les allures d'un « village qui renaît ».

Notre porte d'entrée, ce sera l'Atelier de transformation agroalimentaire des Basques. Notre guide: Jean-Sébastien Delorme, jeune travailleur en agro-tourisme qui a quitté son Outaouais natal en 2015 pour poser ses valises à Trois-

Pistoles. Il est au cœur même de cet atelier de transformation agroalimentaire qui se constituait en coopérative de solidarité le 24 octobre 2016. Des propos qu'il nous tient, nous comprenons que la coopérative de solidarité ATAB a tout de la version moderne qu'on pourrait se faire du « chasseur-cueilleur », en ce sens qu'elle sait faire preuve de toute la résilience qui lui est nécessaire pour l'atteinte de ses objectifs et d'une importante dose de sagesse qui lui dicte de respecter la ressource afin que cette dernière porte et renouvelle ses fruits. Dans les locaux de l'option cuisine de l'école secondaire, l'atelier coopératif fait beaucoup avec peu, fort d'un marché naturel qui s'étend de Lévis à Gaspé.

La coopérative de solidarité ATAB regroupe des producteurs et des cueilleurs principalement établis dans la région des Basques. Son conseil d'administration est formé de trois producteurs, d'un cueilleur et de notre guide. Ses spécialités: l'entreposage, la mise sous vide, la congélation, la déshydratation et la livraison de produits du terroir, que ce soit petits fruits, légumes, aromates et produits forestiers non ligneux. À titre d'exemple, on nommera les framboises, les camerises, les betteraves, les pommes, le basilic, même l'argousier et autres. Le marché: celui des vigneron et plus spécifiquement celui des microbrasseries.

On l'a vu et constaté au cours des dernières années: le réseau des microbrasseries prend une ampleur considérable partout au Québec et les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont emboîté le pas, Trois-Pistoles n'étant pas en

reste avec sa microbrasserie Le Caveau située rue Pelletier. Pour la coopérative ATAB, ce réseau représente un marché naturel de premier plan, les microbrasseurs étant friands de produits du terroir qu'ils incorporent à leurs recettes pour lui donner une saveur distinctive. À titre d'exemple, on nous apprend que 2 500 litres de petits fruits ont ainsi été livrés à la microbrasserie gaspésienne Pit-Caribou, en plus de livraisons fraîchement faites à la Distillerie du St. Laurent. « Le potentiel est réel et est même évalué à quelque 440 tonnes de produits du terroir par année pour la seule région de l'Est du Québec, soit des ventes pouvant atteindre jusqu'à 1,5 millions de dollars », nous confirment-ils à la coopérative de solidarité.

Ce maillage entre microentreprises et infrastructures scolaires reçoit l'aval du milieu. L'Atelier de transformation agroalimentaire des Basques a d'ailleurs reçu bon accueil auprès de la MRC des Basques qui a salué et encouragé l'initiative. Du côté de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, on a consenti un bail de location d'une durée de cinq ans à la microentreprise alors que pour sa part, la Ville de Trois-Pistoles se réjouit de voir un autre projet axé sur la production et la transformation de produits du terroir permettant au milieu de se démarquer à l'échelle de tout le Québec. La coopérative de solidarité n'a pas fini de faire parler d'elle: elle a dans ses plans un projet d'acquisition d'équipements de quelque 50 000 \$ et est en pourparlers avec une microentreprise gaspésienne pour la fourniture de trois tonnes de framboises.

Ces microentreprises bien présentes dans les locaux de l'École secondaire de Trois-Pistoles

« C'est comme un village qui renaît », nous est-il permis d'entendre de plus en plus souvent aux abords de l'École secondaire de Trois-Pistoles qui atteindra l'âge vénérable de cinquante ans en 2019. C'est qu'on y observe un regain d'activité qui n'est pas sans rappeler l'effervescence de la fin des années 1960 et début des années 1970 alors que l'institution d'enseignement affichait complet dans ses classes d'enseignement régulier et dans ses locaux offrant des cours de formation professionnelle. L'actuel regain d'activité est toutefois différent mais non moins porteur de développement alors que ce sont des microentreprises qui investissent les lieux pour y transformer leurs produits en tout ou en partie. La Ville de Trois-Pistoles se montre enthousiaste en regard de ce nouvel élan qui a d'ailleurs l'avantage de correspondre en tout point aux visées de développement du milieu: un développement durable et écologique axé sur les produits du terroir. « La Ville est heureuse de constater que de telles initiatives issues du milieu nous permettent de nous démarquer dans le palmarès des collectivités qui misent sur les produits régionaux comme base de leur développement », de souligner le maire Jean-Pierre Rioux. Un enthousiasme qui est partagé par la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs qui, en rendant disponible ses locaux de l'École secondaire de Trois-

Pistoles, participe directement à ce nouvel étalement de savoir-faire et d'initiatives nouvelles. « En mettant à la disposition de la communauté les infrastructures dont elle dispose, la commission scolaire devient un acteur de premier plan dans le processus de revitalisation de la région des Basques », de souligner à larges traits le maire de Trois-Pistoles. C'est dans les locaux de l'ex-option cuisine de l'école secondaire que ces microentreprises ont semé leur jardin. Nous vous proposons un bref tour d'horizon de ces producteurs-transformateurs qui convergent maintenant vers la rue Jenkin.

L'Atelier de transformation agroalimentaire des Basques (ATAB): coopérative de solidarité constituée le 24 octobre 2016, principalement composée de producteurs et de cueilleurs. Se spécialise dans la production, la cueillette, la conservation et la transformation de fruits, légumes, aromates et produits forestiers non ligneux destinés en majeure partie aux microbrasseries, distilleries et vigneron.

Chaga du Bas: cueillette et transformation du champignon chaga, champignon à croissance lente qui forme une excroissance sur l'écorce des bouleaux jaunes et des bouleaux blancs. Cofondatrice de Chaga du Bas, Julie Sylvain a développé son produit dans un esprit d'écoresponsabilité et de respect pour la ressource. Décoctions et embouteillages sont offerts en deux versions: le Chaga

Chai Infusion et le Chaga Fluide généreux. Les produits Chaga du Bas sont disponibles à Trois-Pistoles en saison à l'enseigne Chaga du Bas située à l'angle des rues Jean-Rioux et du Parc et, en tout temps, à la Boucherie Centre-Ville.

La Manne rouge: verger et jardin situés sur la rue Beaubien à Rivière-du-Loup. Entreprise en insertion socioprofessionnelle qui offre un verger de 750 pommiers et un vaste jardin dont une importante superficie consacrée à la culture des citrouilles. Utilise les locaux de l'école pour des activités de transformation.

Ferme Au Froid de Canard: située à Saint-Arsène, se spécialise dans l'élevage de canards de Barbarie. Utilise les locaux de l'école pour ses activités de transformation: production de terrines, de rillettes et de savons au gras de canard. Ces produits sont disponibles à la Boucherie Mailloux.

Les Chants du Fleuve: microbrasserie de kombuchas, un thé sucré fermenté, que viennent de fonder l'acupuncteur Jean Deschênes et sa compagne Linda Perreault. Les thés de Jean et Linda se déclinent en essences variées: bleuet sauvage et camerise, camomille et lavande, pomme et gingembre, framboise et basilic sucré. Ces produits sont disponibles à Trois-Pistoles à la Boucherie Centre-Ville, à La Boîte à sushi et au Caveau des Trois-Pistoles.

Valérie Brillant-Blais: nouvelle inspectrice des bâtiments à la Ville de Trois-Pistoles

La Ville de Trois-Pistoles confirme l'embauche de madame Valérie Brillant-Blais au poste d'inspectrice des bâtiments pour le territoire de la municipalité. Elle succède à monsieur Roch Guevremont qui occupait cette fonction antérieurement. La nouvelle inspectrice des bâtiments a ses bureaux directement à l'hôtel de ville où on peut la joindre du lundi au vendredi inclusivement, soit par téléphone au 418 851-1995 poste 4251 ou par courriel à l'adresse v.brillantblais@ville-trois-pistoles.ca.

Originaire de Bic, madame Brillant-Blais détient une formation en écologie appliquée et a œuvré à Trois-Rivières dans les bureaux du ministère de l'Environnement. De retour de la Mauricie, elle a occupé des fonctions similaires d'inspectrice des bâtiments

pour les municipalités de Saint-Mathieu et de Saint-Jean-de-Dieu avant son arrivée à Trois-Pistoles.

Profitant de cette période de l'année, l'inspectrice des bâtiments vous rappelle que l'installation des abris hivernaux est permise depuis le 15 octobre et qu'ils doivent être enlevés au plus tard le 1^{er} mai. Vous prendrez note qu'ils doivent être installés à 1,5 mètre et plus de la chaîne de rue. Aussi, le service d'inspection des bâtiments vous rappelle qu'il est obligatoire d'obtenir un permis pour tous vos travaux de rénovation et de construction, intérieurs et extérieurs. Vous devez considérer le fait que la délivrance d'un permis peut prendre jusqu'à trente jours une fois la demande complétée. Autre élément de la réglementation à retenir: il faut obtenir un permis délivré par le service d'inspec-

tion des bâtiments pour effectuer la coupe d'un arbre.

Interdiction de stationnement

La Ville de Trois-Pistoles vous rappelle qu'il est strictement interdit de stationner vos véhicules dans les rues de la municipalité entre 23 h et 7 h. Cette interdiction est en vigueur à compter du 1^{er} novembre et ce, jusqu'au 15 avril prochain.

Ramassage des feuilles mortes

Comme par les années passées, il n'y aura qu'une seule opération de ramassage des feuilles mortes et elle a lieu ces jours-ci. Cette opération s'échelonne sur quatre mercredis consécutifs, soit les 24 et 31 octobre, ainsi que les 7 et 14 novembre. Assurez-vous de placer vos sacs le long de la voie publique la veille de la cueillette. Seules les feuilles sont acceptées dans ces sacs.

Lendemain d'élections provinciales

La Ville de Trois-Pistoles a déjà fait part de ses besoins les plus urgents

La Ville de Trois-Pistoles n'a pas attendu les résultats du scrutin du 1^{er} octobre pour faire connaître ses besoins à celui ou celle qui nous représentera à l'Assemblée nationale du Québec pour les quatre prochaines années. C'est dès septembre que chacun des quatre candidats et candidate en lice dans le comté de Rivière-du-Loup étaient invités à rencontrer les élus du Conseil municipal afin d'être saisis des enjeux et priorités que la Ville de Trois-Pistoles met de l'avant pour le nouveau mandat gouvernemental. C'est donc dire qu'à partir du Jour 1 du nouveau gouvernement, le député élu Denis Tardif, originaire de Trois-Pistoles et représentant la Coalition Avenir Québec, était déjà bien au fait des attentes du milieu pistolois à son endroit.

La liste des priorités qu'a présentement en main le député Tardif est constituée d'une quinzaine d'éléments qui sont autant de nécessités pour le maintien et l'avancement du milieu. Deux de ces éléments trônent au sommet de la liste: l'aide financière au service de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins et le projet d'un centre multifonctionnel et de congrès qui serait érigé à proximité d'un futur hôtel. Voyons plus en détail ce qu'il en retourne.

L'aide financière au service de la traverse Trois-Pistoles / Les Escoumins demeure un enjeu de premier plan pour le milieu. C'est en 2020 que le traversier L'Héritage I devra être conduit en cale sèche pour sa remise à niveau quinquennale. Et cet échéancier tout proche est loin d'être une

sinécure. Bien que le service vogue sur de bons bilans depuis quelques saisons, il ne pourra pas bénéficier de la profondeur budgétaire nécessaire pour sa sortie de la cale sèche. « La Compagnie de Navigation des Basques doit s'attendre à une facture qui sera de l'ordre des 2,5 à 3 millions de dollars », d'évaluer le maire de Trois-Pistoles. Sans reconnaissance de la part de la Société des traversiers du Québec à titre de service public complémentaire, la traverse Trois-Pistoles / Les Escoumins n'a d'autre option que de compter sur d'autres programmes gouvernementaux pour assurer sa survie. « Le service de la traverse est l'une des signatures les plus fortes du milieu de par les emplois créés, les retombées économiques directes et indirectes et la visibilité de la région. Il n'y a pas d'option: il faut le conserver », de plaider le maire de la Ville.

L'autre élément en tête de liste concerne le projet de construction d'un centre multifonctionnel et de congrès, projet piloté par la MRC et évalué à hauteur de 4,3 M \$. Les démarches pour l'obtention d'une aide financière gouvernementale avaient été enclenchées avant même la tenue des récentes élections provinciales. Il faut donc voir à remettre la machine en marche. « Trois-Pistoles mise sur un développement qui passe par l'attrait de nouvelles clientèles, notamment celles issues du tourisme et de l'industrie des congrès. Avec le traversier, c'est là le nerf de notre économie », d'insister le maire Rioux. Rappelons que la construction d'un nouvel hôtel aux abords de la route 132 est conditionnelle à la concrétisation de ce centre.

La députation régionale a aussi en main

une liste de priorités se rapportant à d'urgents besoins en immobilisations. À ce chapitre, mentionnons la nécessaire réfection de l'édifice de la piscine régionale qui souffre dangereusement de l'usure des ans, ainsi que des rénovations tout aussi pressantes à effectuer sur les édifices de l'hôtel de ville et du garage municipal, auxquelles s'ajoute l'imposant dossier de réhabilitation de la rue Notre-Dame Ouest.

Autres dossiers de première importance identifiés par le milieu: - le réaménagement de places en ressources intermédiaires pour les personnes en perte d'autonomie; - la révision des horaires de faction pour les employés de la dessert ambulancière; - le suivi au dossier de reconnaissance de l'église paroissiale en tant que *bien patrimonial à protéger*; - l'allègement des contraintes environnementales pour le plein développement du parc industriel; - une révision souhaitée des critères et paramètres d'éligibilité au Fonds d'aide régional et aussi en regard de l'entente de développement culturel Ville/ministère de la Culture et des Communications; - l'accès à l'internet haute vitesse; - l'élaboration d'un plan concret facilitant l'intégration d'immigrants dans le milieu.

Les dossiers sont donc nombreux et de grande importance. La Ville assure le nouveau député Denis Tardif qu'elle a pleine confiance en son dynamisme et en sa volonté de travailler en étroite collaboration avec le milieu. Du même souffle, la Ville de Trois-Pistoles tient à remercier l'ex-député Jean D'Amour pour la proximité et l'écoute attentive dont il a fait preuve au cours de son mandat.

Consommation de cannabis

Pas de réglementation municipale... pour l'instant

Légal depuis le mercredi 17 octobre, le cannabis a tenu l'actualité en alerte depuis cette date, notamment en regard de sa consommation dans nos milieux. Mais qu'en est-il à Trois-Pistoles même? « C'est le cadre légal de l'ensemble du Québec qui s'applique pour l'instant », nous répond le maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux. Ce cadre légal provincial, qui s'applique partout au Québec, stipule que la limite maximale de possession est de 30 grammes par personne âgée de 18 ans et plus, que le

cannabis doit obligatoirement avoir été acheté dans une succursale de la Société québécoise du cannabis (on vous conseille de conserver vos reçus), qu'il est interdit de faire pousser des plants chez soi et qu'il est interdit de consommer du cannabis là où le tabac est interdit.

Localement, une réglementation plus serrée pourrait s'appliquer, mais ce sera dans un esprit de consensus impliquant les onze municipalités du territoire des Basques. « Nous sommes en période de réflexion à ce sujet avec les dix autres municipalités de la MRC afin de voir la

possibilité d'en arriver à une réglementation commune », nous confirme le maire de la Ville. Dans les faits, les municipalités de la MRC veulent éviter de se retrouver avec onze réglementations différentes, ce qui constituerait un véritable casse-tête pour la sécurité publique ayant à faire appliquer ces réglementations. On vise donc l'adoption d'une seule et unique réglementation pour l'ensemble du territoire. Rappelons que fumer du cannabis là où le tabac est interdit vous rend passible d'une amende allant de 750 \$ à 1 500 \$.

Noël à la Maison de la famille On vous invite à parrainer un enfant

La Maison de la famille se prépare à souligner de belle façon la fête de Noël et vous invite à faire beau et bon pour faire briller des yeux de tout-petits et mettre plein de chaleur dans leur cœur. Répondez à l'invitation et devenez parrain ou marraine d'un enfant. Rappelons que l'an passé, ce sont 64 enfants qui ont pu profiter de la générosité d'autant de parrains et marraines et qui ont eu le bonheur de recevoir un cadeau et, surtout, une grande marque d'amour et d'affection.

Le programme de parrainage de la Maison de la famille en est à sa quatrième édition. Le concept consiste à recruter des parrains et marraines qui agiront en

tant que père Noël. Au préalable, les enfants auront écrit une lettre ou fait un dessin adressé au père Noël et décrivant quel cadeau ils souhaitent recevoir sous l'arbre. Les parrains et marraines prennent alors la relève et ont ainsi une chance unique de démontrer leur générosité et de contribuer à créer un lien tissé de tendresse. Sachez qu'il vous est possible de parrainer un enfant à titre individuel ou en groupe (collègues de travail, parents, amis, etc).

Pour parrainer un enfant, il vous suffit d'effectuer l'achat d'un cadeau d'une valeur de 30 \$ à 40 \$ (selon la demande de l'enfant), de l'emballer et de le remettre à la Maison de la famille ou d'effectuer un don de votre choix afin que le comité res-

ponsable puisse faire l'achat du cadeau.

Un mur orné de bas de Noël sera aménagé dans les locaux de la Maison de la famille et les futurs parrains et marraines pourront y piger une demande précisant l'âge et le sexe de l'enfant à parrainer et incluant ses souhaits adressés au père Noël. Cette pige s'effectuera du mardi 27 novembre au mardi 11 décembre. Par la suite, des pères Noël procéderont à la distribution des cadeaux directement dans les familles.

Ce beau projet vous intéresse? N'hésitez donc pas à communiquer avec l'équipe de la Maison de la famille au 418 851-2662 avant le 6 décembre. Un membre de l'équipe se fera un plaisir de vous expliquer la marche à suivre.

Le tournoi de hockey MERSiO couronne ses champions

Quelque 150 hockeyeurs de toute la région ont envahi l'Aréna Bertrand-Lepage les 12, 13 et 14 octobre à l'occasion de la deuxième édition du tournoi amical de hockey MERSiO. Huit formations se disputaient les honneurs en classe Participation: Transport Éric Rioux, l'équipe Saint-Fabien, l'équipe des Hauts, les Cougars HC, Construction Michaël Bérubé, pub O'Farfadet/Campor Environnement, resto-pub L'Estaminet et Pneu mécanique Pelletier.

En catégorie A de la classe Participation, la formation du pub O'Farfadet/Campor Environnement a remporté les honneurs en prenant la mesure du Construction Michaël

Bérubé par la marque de 5 à 3. En catégorie B, l'équipe du resto-pub L'Estaminet a eu le meilleur sur la formation de Saint-Fabien par le pointage de 5 à 4.

En classe Entreprises, quatre formations se faisaient la lutte: la Ville de Trois-Pistoles, Premier Tech, du Breton et la Traverse de Trois-Pistoles. Dans une finale chaudement disputée, les représentants de Premier Tech ont râflé les grands honneurs en'emportant 2 à 0 sur la formation du Breton.

« Mission accomplie », d'exprimer Daniel Desjardins à l'issue du tournoi. Propriétaire de l'entreprise pistoloise MERSiO et membre du comité organisateur, Daniel

Desjardins a tenu à rappeler que ce tournoi a pour objectif d'offrir une expérience agréable aux sportifs de Trois-Pistoles et de l'extérieur et de générer des retombées pour les commerces et services du milieu. En regard du succès enregistré cette année, il est déjà prévu que l'évènement soit de retour en 2019 et que le tournoi fasse place à une classe féminine. La Ville de Trois-Pistoles tient à souligner l'implication des commanditaires majeurs de l'évènement: l'entreprise MERSiO, les brasseries Sleeman, le Café Grains de folie, la Cantine D'Amours, ainsi que les compagnies Sherwood et HockeyShot.

De nombreux visiteurs à la Caserne 51

Ce sont plus de 100 personnes qui ont répondu à l'invitation du Service de protection contre les incendies de la Ville de Trois-Pistoles, le dimanche 14 octobre, à l'occasion de la journée portes ouvertes à la Caserne 51. Présentée dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, l'activité a permis à la population de se fami-

liariser avec le travail des pompiers, les équipements utilisés, les véhicules d'urgence disponibles, en plus de recevoir de judicieux conseils de prévention.

Les plus jeunes auront particulièrement apprécié leur journée alors qu'ils ont pu vivre une expérience « pompier » qui leur a permis de revêtir habits et chapeaux à leur

mesure et de réaliser un parcours aménagé spécialement pour l'occasion, comprenant déroulement du boyau, course à obstacles et maniement de la lance avec le plus de précision possible. En cadeau: un superbe casque rouge à l'effigie de la Caserne 51. Rendez-vous en 2019.

Dévoilement des récipiendaires 2018

Des aménagements paysagers remarquables

Le comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles a levé le voile sur les résultats de la troisième édition de son concours annuel *Mentions pour des aménagements paysagers remarquables à Trois-Pistoles*. Cette troisième édition a permis de mettre en évidence des « embellisseurs » qui ne figuraient pas sur les listes des jurés à l'issue des précédentes éditions. L'effort d'embellissement du milieu fait donc de plus en plus d'adeptes, ce qui est tout à l'honneur de la communauté.

Pour le concours 2018, ce sont 31 résidences et 11 commerces qui ont été soumis au vote du public à partir de la page Facebook de la Ville de Trois-Pistoles et ce, à la suite d'une visite complète des rues de la municipalité. Deux prix ont été remis à la

suite de ce vote populaire. Dans la catégorie Résidences, avec un total de 153 votes exprimés, c'est le 7, rue Père-Nouvel, propriété de madame Marie-Josée Bérubé et de monsieur Denis Lavoie, qui remporte la palme et le prix de 100 \$. Dans la catégorie Commerces, avec un total de 64 votes, le prix de 100 \$ a été remis à la pharmacie Claudie Beaulieu et Sophie Laplante située sur la rue Notre-Dame Ouest.

Pour leur part, les membres du jury du Comité d'embellissement ont décerné quatre prix dans les catégories Résidences et Commerces. D'une valeur de 150 \$, le premier prix du jury catégorie Résidences a été remis à madame Marie-Christine Rioux du 163, rue du Parc tandis que le deuxième prix d'une valeur de 100 \$ a été décerné à

madame Ruth Côté et monsieur Serge Bélanger pour leur aménagement au 306, rue Chanoine-Côté. Dans la catégorie des Commerces, c'est le restaurant La Belle Excuse, propriété de madame France Fournier, qui remporte le premier prix d'une valeur de 150 \$ tandis que le deuxième prix d'une valeur de 100 \$ est attribué à la Cantine D'Amours, propriété de monsieur Denis D'Amours.

Le comité d'embellissement félicite les récipiendaires 2018, tous ceux et celles qui participent à l'effort d'embellissement du milieu de même que la Ville de Trois-Pistoles et la SADC des Basques pour leur importante contribution, lesquelles permettent la réalisation de différents projets en cours d'année.